



Giro.com

JANVIER
2011

LES VOEUX DU MAIRE

Les vœux, dans notre tradition occidentale, associés à l'année qui commence, sont adressés à ceux qui comptent pour nous, à ceux pour qui nous avons de l'estime, des sentiments. Nous les traduisons par des souhaits qui leur apporteraient du bonheur. Mais, le bonheur, c'est quoi ? Qu'est ce qui rend heureux ?

Chacun a son bouquet de "C'est ..." Pour certains : la réussite professionnelle, les honneurs, la gloire, pour d'autres : l'argent, chacun présenté comme la quintessence du "bonheur".

Epictète, philosophe grec, lui, nous invite à méditer sur : «Il ne dépend que de toi d'être heureux»

Et puis, il y a ces moments de vérité qui nous obligent à réfléchir à ce but de vie : être heureux. Tous ceux qui les ont rencontrés savent qu'il en est un qui, par sa force, sa violence, ne laisse jamais indifférent, qui ne recule, ni devant l'âge, ni devant la condition sociale : la maladie. Celle que nous avons vaincue, celle contre laquelle nous nous battons, celle qui, demain peut-être, s'en prendra à ? ...

Ce moment de vérité nous fait prendre, reprendre conscience qu'il existe un état, pour lequel, sans négocier, nous renoncerions à tout : La santé. Elle est la Vie. Quand le philosophe nous dit qu'il ne dépend que de nous d'être heureux, sur l'échelle des valeurs, des conditions d'une vie "heureuse" : où plaçons-nous la santé ?

A vous toutes et tous, 3 vœux :

Le premier : Une bonne santé, avec elle on ne fait pas tout mais sans elle ...

Le second : que si un seul des vœux qui vous seront adressés puisse se réaliser, que ce soit ce premier.

Le troisième : que les deux premiers se réalisent.

Jean LEFEVRE

LE CLUB PONGISTE EN PRE-NATIONALE



Il reste encore une journée de championnat, mais mathématiquement le titre ne peut plus échapper aux équipiers de Cédric FRELIN ; et avec le titre, c'est surtout la montée en division Pré-Nationale qui représente pour le CPG un véritable exploit.

Pensez qu'il y a deux ans, l'équipe évoluait sans salle attitrée, et ramait chaque année pour gagner une division de plus.

Et puis les événements se précipitent, la nouvelle salle, désormais correctement chauffée, avec son nouveau local de rangement, deux réalisations de la commune, un capitaine excellent joueur, ambitieux pour son équipe et le retour d'un ancien du club, venant renforcer l'équipe auront suffi à faire de cette équipe une véritable machine à gagner. Les gars sont motivés et sérieux, tous les jeudis, entraînement particulier, dédié au niveau régional. Il faudra maintenant élever l'entraînement aussi au niveau Pré-National.

Quant aux autres équipes, elles sont tirées par cette locomotive et obtiennent aussi des résultats formidables. On applaudit la montée de la D2 en D1 (sous le capitanat de Jérôme KACHNIC, secrétaire du club et récent papa d'une petite Ines, née juste après le match de la montée.

Deux équipes finissent deuxième et frôlent encore de près la montée, la R3 que Frédéric BLANCK finira bien par faire évoluer un jour en R2, l'équipe est prête et rate le coche d'un cheveu.

La D3, au moment où cet article est bouclé ne connaît pas encore son sort (deuxième ou troisième) avec peut-être une montée en D2 si les hommes d'Alain HINSINGER battent Damprichard pour la dernière journée.

Bref, une année exceptionnelle pour les Pongistes de Giromagny, si on y ajoute les excellents résultats individuels de plusieurs de ses licenciés et licenciées qui se mettent régulièrement en évidence au Critérium Fédéral, à tous les niveaux National 1 pour Elsa MOREL, et Paul THEVENIN, N2 pour Meily LEMER, Régional ou départemental pour Pierre THEVENIN, Maxime SCHULTZ, Adrien HEIDET, Gaspar CHAPOUTOT, Jérôme KACHNIC, Daniel GRILLON, Alain CUNAT, Fred BLANCK, etc.

Grosse satisfaction aussi du côté des effectifs qui font mieux que se maintenir malgré la forte augmentation de l'an passé. Donc, un Président comblé, un club en plein essor et un avenir prometteur, voilà le cadeau de fin d'année du CPG.

Lionel FAIVRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE

Quinze conseillers sont présents et un est représenté pour cette dernière séance de l'année 2010.

Un premier point informe le Conseil de la possibilité de mise à disposition du personnel communal auprès d'un ou plusieurs organismes pour y effectuer tout ou partie de son service.

Le deuxième point porte sur la cession au profit de la Communauté de Communes d'une partie de la place des Commandos d'Afrique (section AP 437 pour 1299 m², telle que déclassée du domaine public par une délibération antérieure) en vue de faciliter l'implantation du futur pôle culturel communautaire et en particulier d'organiser l'espace de stationnement en harmonie avec le bâtiment. Cette parcelle estimée à 70 000 € par le service des domaines est cédée à la CCHS à titre gratuit compte tenu des travaux d'aménagement qui seront pris en charge par cette dernière. Cette cession est approuvée à l'unanimité.

Le troisième point concerne le programme des coupes de bois pour l'hiver. En conformité avec le plan d'exploitation établi précédemment, le conseil approuve à l'unanimité la mise en vente en bloc et sur pied, par les soins de l'ONF, des parcelles 13 et 14 de la forêt communale.

Les 2 points suivants sont d'ordre technique et font l'objet d'une approbation à l'unanimité. Il s'agit d'une part d'autoriser le maire à engager des dépenses d'investissement en 2011, dans la période qui précèdera le vote du budget, et ce à hauteur de 25% du montant du budget 2010 et d'autre part de préciser, à la demande du trésorier municipal, que la délibération antérieure attribuant une subvention de 31 € pour les sportifs de la commune sélectionnés au niveau national doit s'entendre par sportif et par an.

En dernier point le maire, Jean LEFEVRE, propose d'élargir le nombre de délégués de la municipalité au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) afin d'optimiser son fonctionnement. Marie-Françoise BONY est élue à l'unanimité ce qui portera le nombre de représentants municipaux à 5. Parallèlement un membre complémentaire de la société civile sera désigné afin de conserver la parité. Il s'agira de Christine MEYER qui a d'ores et déjà accepté cette responsabilité.

En questions diverses le maire informe le Conseil de la démission de Marie JOURNET, conseillère municipale, pour cause de déménagement hors de la commune.

CHRISTIAN COUDET

MARIONNETTES

A l'approche des fêtes de fin d'année, le théâtre de marionnettes de Belfort : "une Poignée d'Images" a été invité par la commune à présenter aux élèves des deux écoles primaires son spectacle « Alice au Pays des Merveilles » au Théâtre des Deux Sapins.

Jean-Paul Lang et son équipe ont présenté un spectacle haut en couleurs, en bruitages et musiques, riche en allusions à la vie d'aujourd'hui, un spectacle où les marionnettes occupaient tout l'espace scénique. Les élèves et surtout les plus jeunes se sont pressés devant la scène pour admirer les marionnettes de plus près à la fin du spectacle.

JACQUES COLIN



CONSEIL DE LA CCHS DU 10 NOVEMBRE

21 conseillers sont présents pour traiter d'une dizaine de points figurant à l'ordre du jour auxquels se rajoutent une demi-douzaine en séance.

En ouverture, le Conseil accueille Marc TOUPENCE, directeur du théâtre du Pilier, qui fait part à l'assemblée des projets qui pourraient être initiés dans le cadre du contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) proposé par l'Etat en vue « de favoriser l'accès à une culture vivante, variée, nourrie de tous les domaines artistiques ». Ainsi, pour un investissement de 3000 €/an sur 3 ans la CCHS pourrait disposer d'une subvention de 4000 €/an. Cette proposition retient l'attention des conseillers car la période coïncide avec celle des travaux du CSCS.

Viennent ensuite de nombreux points d'ordre financier, tous approuvés à l'unanimité, dont les principaux sont :

- L'acquisition d'un terrain sur la commune de Chauvillain pour la construction d'une crèche multi accueil soit 22,22 ares pour un montant de 150 k€ et convention avec la commune pour le remboursement de la quote part des

honoraires de maîtrise d'œuvre pour un montant de 24 758 € ;

- L'ouverture de 3 places supplémentaires dans le multi accueil les Papy'llons afin de faire face aux nombreuses demandes ;

- Un avenant aux travaux d'assainissement des tranches 22 et 23 pour des montants complémentaires respectifs de 36 et 49 k€ ;

- La création d'un poste pour la médiathèque intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2011 (sans incidence financière immédiate puisque le poste et les crédits correspondants seront transférés de la commune de Giromagny) ;

- Le transfert des fonds collectés au cours de l'opération Haïti soit 7580 € ;

- L'annulation de la délibération de la séance précédente portant sur le maintien des taux d'abattement départementaux sur les recettes transférées à l'intercommunalité, cet aménagement ayant pris un caractère automatique par décision gouvernementale ;

- L'autorisation donnée au président Daniel ROTH d'engager, liquider et

mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2011 à hauteur de 25% du budget 2010 ;

- L'autorisation de la signature de la convention 2010 de partenariat avec l'office de tourisme de Belfort et du Territoire avec une participation de la CCHS qui s'élève à 50 000 €.

- La poursuite, en partenariat avec le SICTOM, de l'opération "composteurs" afin de contribuer à la réduction du tonnage des déchets collectés (participation de 15 € de la CCHS et de 15 € du SICTOM pour l'achat d'un composteur à 45 €, soit un coût résiduel de 15 € pour l'utilisateur).

En questions diverses le Conseil débat de la situation de l'entreprise Visteon qui doit à la fois trouver rapidement de nouveaux locaux pour faire face à des productions accrues mais aussi prévoir une réorganisation de ses locaux actuels pour garder sa compétitivité. Le Conseil vote d'une motion pour demander au syndicat de la ZAC multi sites Nord de lancer des études en vue d'une extension de la ZAC du Mont Jean.

CHRISTIAN COUDET

QUI ETES VOUS MARIE-CHRISTINE PIERRAT?



Une jeune maman de 35 ans qui a deux enfants (Benjamin et Cécilia) qui a décidé de vivre de sa passion : la couture. Cette passion, je la dois à ma grand-mère avec qui, dès l'âge de trois ans, j'ai commencé à aimer tout ce qui touche la couture. Pour mon plaisir et celui de mes proches je retouchais, confectionnais des habits sur me-

sure, selon les désirs de chacun. Ma plus grande fierté est d'avoir confectionné la robe de mariée de ma belle-sœur !

Et que s'est-il passé depuis le premier octobre 2010 ?

Les enfants ayant grandi (et j'ai tout de même une formation et un diplôme de couturière), j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai décidé de créer ma propre entreprise : Petits Doigts de Fée. Pour le moment l'activité est en cours de démarrage sous la forme d'une autoentreprise, dont l'atelier est installé à mon domicile, 12, rue des Fougerets.

Mon souhait est de pouvoir faire profiter les habitants de Giromagny de mon amour de la couture, des beaux ouvrages et du travail bien fait, qu'il s'agisse des commandes particulières à partir d'une photo ou d'un patron ou des travaux plus simples, ça n'a pas d'importance. Quand je couds, je m'éclate !

Thierry STEINBAUER

SAINTE BARBE

Portée par l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgien (AHPVS) avec l'appui de l'association "Transhumance et Traditions", sainte Barbe, patronne des mineurs, est sortie dans la ville le dimanche 5 novembre selon la tradition. Le froid qui avait gelé les doigts et le souffle des musiciens a privé le défilé de musique mais tous se sont réchauffés en mairie autour d'un vin chaud.

CHRISTIAN COUDET



AMENAGEMENT DE LA RUE THIERS

Lors des différentes réunions de quartier et rencontres avec les habitants de la rue Thiers, le souhait prioritaire des riverains était que soit réduite la vitesse des véhicules qui empruntaient la rue.

Ensuite, venait la non praticabilité du trottoir du côté des numéros impairs. Ceci était dû aux voitures stationnées perpendiculairement à la route forçant les piétons à marcher sur la route. Cette insécurité était également augmentée du fait de la présence d'un seul passage piétons en bas de la rue. De plus le Conseil Général nous avait informé de son intention de refaire les enrobés de la rue en 2010, ce qui interdisait par la suite tous travaux en chaussées jusqu'en 2016.

La municipalité a donc décidé en juin 2009 de lancer un appel d'offre auprès de bureaux spécialisés pour l'aménagement complet de cette rue. Fin juillet le bureau INGEDIA de Belfort a été retenu et a donc commencé à nous présenter divers types d'aménagements. Mi décembre 2009, les habitants de la rue Thiers ont été invités en mairie pour prendre connaissance du projet retenu par la municipalité. Ce projet prévoyait notamment un rétrécissement de la chaussée à 6 mètres, la réalisation de places de stationnement des 2 côtés de la rue, la mise en place de passages protégés, et la réfection des trottoirs. Ce projet a été apprécié par les personnes présentes. Il nous restait cepen-

dant à encore améliorer cette étude, ce qui a duré jusqu'en février 2010.

Il a alors fallu constituer le dossier d'appel d'offre, lancer les consultations pour arriver en juin 2010 à retenir une entreprise et enfin commencer les travaux en août.

Malheureusement, il n'a pas été possible de répondre favorablement aux propositions de places de parking en épi. Les normes actuelles en matière d'urbanisme imposent une largeur minimale pour les trottoirs, et ce pour les personnes à mobilité réduites et les personnes avec une poussette. Même en réduisant la largeur de la route à 6 mètres, il n'était pas possible, du fait de ces normes, de positionner sur le haut de la rue une rangée de places de stationnement, places qui n'existaient pas non plus avant ces travaux.

Il y a maintenant 35 places de stationnement public plus 8 stationnements privés devant les entrées de garage. A ceci s'ajoutent 2 places arrêt minute devant le magasin Schwalm soit 45 places au total. Si l'on ajoute la création de 12 places de parking dont 1 place handicapés dans la rue L'homme, ceci fait un total de 57 places.

Il était également nécessaire de réaliser un réseau enterré de captage des eaux pluviales, que ce soient celles provenant de la route et des trottoirs, mais aussi celles provenant des toits. Ceci évitera ainsi que des caves ou rez de chaussée des ri-

verains ne souffrent de ces écoulements.

Les travaux ont pris un peu de retard dû à la découverte de la vétusté de certaines tuyauteries d'alimentation en eau potable ou d'assainissement. Il a alors semblé plus judicieux d'anticiper et de changer ce qui devait l'être plutôt que d'attendre que certaines canalisations fuient et devoir refaire ce qui venait d'être fait !

La rue reste à double sens. S'agissant d'une route départementale le Conseil Général, sollicité pour participer à ce projet, n'était pas favorable à sa mise en sens unique, de plus l'expérience prouve que dans une rue à un seul sens de circulation la tendance est de rouler plus vite puisqu'il n'y a pas de véhicules arrivant en sens inverse. Par contre, des aménagements pour réduire la vitesse ont été prévus : une "écluse" à la hauteur du cabinet médical, un terre-plein central juste avant la rue de l'Eglise, et deux "coussins berlinois" en haut de la rue à la hauteur d'un autre passage piéton.

Concernant le coût des travaux celui-ci est pour la partie à la charge de la commune de 165 677 € HT pour lequel nous avons obtenu une subvention de l'état de 30 000 € et une promesse de subvention du député de 30 000 € également. Le conseil général, sollicité, ne subventionne pas ce genre de travaux.

Joseph NATTER

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

T H E A T R E

Le Théâtre du peuple en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a permis à une quinzaine d'habitants du secteur de s'initier au jeu d'acteur et de faire partie d'une création collective le 27 novembre dans le lieu mythique du Théâtre "Maurice Pottecher" de Bussang.

C'est sur la scène du Théâtre des 2 sapins que le groupe a pu travailler durant 7 séances entre octobre et novembre sous la houlette de la comédienne et metteuse en scène Sandrine Pirès, artiste associée du Centre Dramatique de Colmar.

Cette initiative a permis également de tisser des liens avec 3 autres groupes de Thiéfosse (88), Pfaffenheim (68) et Ronchamp (70).

Ce sont près de 80 artistes en herbe qui ont partagé spontanément et en final commun cette aventure en plusieurs actes.

Que du plaisir !

Catherine BOHEME



Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 109 - Dépôt légal 01-2011

QUARTIER DES VOSGES

Une trentaine de personnes (19 habitants et 9 élus) se sont retrouvés le mardi 16 novembre pour parler de la vie dans le "quartier des Vosges". Etant donnée l'affluence, de nombreuses questions ont été abordées dont en premier lieu les nuisances auxquelles ont à faire face les habitants du quartier, le plus souvent d'ailleurs en raison d'un manque de civisme des habitants eux-mêmes : crottes de chiens, voitures ventouses, ronde des mobylettes, ...

Certains se plaignent des horaires matinaux de la tonte des pelouses ou s'in-

quiètent des conditions générales de sécurité dans la ville. Une demande est faite de déplacer un banc public dans un lieu plus avenant et de songer à compléter les trottoirs de rues, en particulier rue du Rosemont.

Toutes les questions abordées feront comme d'habitude l'objet d'un compte rendu qui sera envoyé aux participants.

L'aménagement de l'avenue de Schwabmünchen est évoqué mais il fera l'objet d'une réunion spécifique des riverains le lundi 10 janvier à 20H00.

CHRISTIAN CODDET



NOCES D'OR



Le samedi 6 novembre les époux DREVET accompagnés de leur nombreuse descendance (7 enfants, 13 petits enfants et une arrière petite fille) étaient accueillis en mairie pour fêter leurs noces d'or et se redire le "oui" décisif devant monsieur le maire. Originaire

d'Angers, la famille est arrivée à Belfort en 1971, Gérard ayant décroché un poste de menuisier parqueteur dans une entreprise locale. En 1976 il opte cependant pour une activité d'ouvrier d'entretien à la maison de retraite Saint Joseph où il terminera sa carrière en 2001. La famille, arrivée à Giromagny à l'automne 1977, habite à présent rue Philippe Berger dans une maison entièrement réhabilitée par ses soins. Les petits enfants, les fleurs et l'informatique ont à présent remplacé les soucis d'antan dans leur vie quotidienne !

CHRISTIAN CODDET

PERE NOEL



A la veille des vacances, les enfants de l'école maternelle, et des deux écoles primaires attendaient le Père Noël communal avec impatience. Il a apporté les friandises traditionnelles. Les élèves avaient préparé des dessins et des poésies et même des questions embarrassantes : "Dis, tu n'as pas encore répondu à ma lettre !... "

Jacques COLIN

EN JANVIER ...

Vendredi 7 : # Voeux de la municipalité aux agents municipaux.

Lundi 10 : # Concertation sur le projet d'aménagement de l'avenue de Schwabmünchen en mairie à 20H00.

Vendredi 21 : # Conseil Municipal à 19H00.

Mardi 25 : # Conseil de la CCHS à 20H00.

Samedi 29 : # "Histoire de l'oie", un spectacle de théâtre-marionnettes et vidéo au T2S à 20H30.

Dimanche 30 : # "Histoire de l'oie", un spectacle de théâtre-marionnettes et vidéo au T2S à 17H00.